



La France bouge, l'Europe s'engage Rendez-vous compte !

Découvrez comment l'Europe s'engage
près de chez vous

Une campagne de communication sur les fonds européens en France



- un film d'animation
- 66 reportages de porteurs de projets

⇒ Retrouvez-nous dès le 9 juin sur France 3 et sur www.europe-en-France.fr

Dossier de presse

L'Europe s'engage en France

Une crèche en milieu rural, des formations pour les demandeurs d'emploi, des nouvelles molécules pour lutter contre les maladies des plantes, des aides à la création d'entreprises par des femmes, **sont autant de projets qui ont vu le jour, en France, grâce à un financement européen.**

Pourquoi ? Parce que ces projets répondent à des objectifs de croissance, de retour à l'emploi, de préservation de l'environnement qui sont **des priorités pour l'Union européenne.**

**Entre 2007 et 2013,
des milliers de projets ont vu le
jour grâce aux 4 fonds européens :
FEDER, FSE, FEADER et FEAMP***

**Ce sont 23,3 milliards d'euros
d'aides à des organismes publics
ou privés.**

Rendez-vous compte !

Les ministères responsables de la gestion des fonds européens en France, pour la période 2007-2013, lancent à partir du **lundi 9 juin et jusqu'au 8 septembre**, une campagne de communication pluri-média, pour **mettre en lumière l'importance de l'action des fonds européens** en France. Il s'agit de :

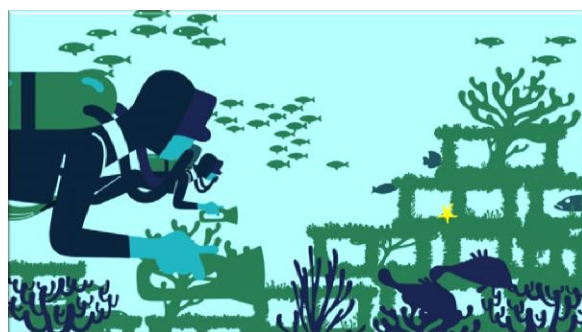
- **Interpeller les citoyens** : l'Européen d'à côté, c'est bien la petite entreprise ou l'association qui agit dans sa ville ou encore le producteur en vente directe ;
- **Donner envie de découvrir** ces actions au plus proche de chez eux.

*

FEDER : Fonds européen de développement régional
FSE : Fonds social européen
FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural
FEAMP : Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche

« La France bouge, l'Europe s'engage »

Découvrez l'action des fonds européens par **un spot publicitaire** de 30 secondes diffusé en télévision et sur le web, **du 16 juin au 9 juillet**.



Apprenez ainsi quels types de projets finance l'Union européenne :

- des **formations** pour favoriser le retour à l'emploi ;
- des systèmes de calcul de **l'empreinte carbone** pour des produits de grande consommation ;
- des **applications mobiles et du très haut débit pour désenclaver** les zones rurales ;
- des **récif artificiels** pour favoriser le développement des poissons ;
- des systèmes de numérisation et de **consultation à distance** pour améliorer les systèmes de santé.

En France, un projet toutes les 3 minutes est cofinancé par les fonds européens !

« L'Européen d'à côté »

66 reportages sur des porteurs de projets, diffusés sur France 3 à 18h55 du lundi au vendredi, **du 9 juin au 8 septembre.**

Découvrez le teaser !



Pendant tout l'été, ce sont 66 occasions de découvrir des histoires rendues possibles grâce aux fonds européens. 66 porteurs de projets nous racontent comment ils ont pu concrétiser leur ambition grâce au FEDER, au FSE, au FEADER ou au FEAMP.

Retrouvez l'ensemble de la campagne sur www.europe-en-france.fr

Les fonds européens à la loupe

Entre 2007 et 2013, en France, plus de 100 000 projets ont été financés par le **FEDER** et le **FSE**. Ainsi des projets tels que des pôles de recherche sur les neurosciences, d'installation du très haut débit dans des territoires non desservis, de transports respectueux de l'environnement, de réhabilitation thermique de logements sociaux, de valorisation d'acquis par l'expérience et d'accès à la formation pour des publics spécifiques, ont été rendus possible grâce au FEDER et au FSE.

Le FEDER a également contribué à plus de 2000 projets de **coopération territoriale européenne**. Il s'agit de financer des projets portés par plusieurs bénéficiaires issus de pays différents pour répondre à des besoins spécifiques et partagés. Citons, par exemple, la création d'une maison de la petite enfance en zone transfrontalière bilingue, entre l'Allemagne et la France ou encore la création d'un réseau franco-britannique encourageant la création d'entreprises par des femmes.

Le **fonds pour la pêche** (ex. FEP, maintenant FEAMP) a financé plus de 8000 projets dans les zones côtières, dont des projets d'aménagement et de valorisation du tourisme, mais aussi de développement de la pisciculture.

Le fonds européen agricole pour le développement rural (**FEADER**) a traité plus d'un million de dossiers sur 7 ans. Il a ainsi contribué au financement de l'installation de jeunes agriculteurs, à la modernisation d'exploitations agricoles, au soutien à l'agriculture de Montagne ou encore à la mise en place de pratiques agricoles plus favorables à l'environnement. Il a aussi permis la promotion d'activités touristiques rurales et le développement de services de base pour l'économie et la population rurale.

En 7 ans, ce sont 23,3 milliards d'euros de l'Union européenne (soit plus d'un million de projets ou demandes d'aides), versés à des organismes publics ou privés en complément d'autres sources de financement.

Et maintenant ?

Les politiques européennes sont renouvelées tous les 7 ans. La période 2007-2013 s'est achevée ; la nouvelle période de programmation 2014-2020 a été lancée le 1^{er} janvier 2014. Les conseils régionaux seront autorités de gestion de programmes régionaux FEDER-FSE et FEADER.

Toutes les politiques de l'UE ont pour objectif commun de favoriser la **croissance et l'emploi dans le cadre de la Stratégie Europe 2020**, pour faire face à la crise et aux grands défis de l'Union. Cette stratégie européenne, signée en 2010, vise **une croissance « intelligente, durable et inclusive »** et fixe des objectifs européens en matière de recherche et développement, d'emploi, d'éducation, de lutte contre la pauvreté ou encore de climat.

Dans ce cadre, l'Union européenne confie aux Etats membres la gestion d'une partie de ces crédits. Trois politiques sont concernées :

- la politique de cohésion économique, sociale et territoriale ;
- la politique de développement rural ;
- la politique de la pêche et des affaires maritimes.

Ces trois politiques sont financées par les **4 fonds européens**.

En France, **environ 27 milliards d'euros** sont alloués pour la période 2014-2020 pour mettre en œuvre ces trois politiques répartis ainsi :

- FEDER/FSE : **15,5 milliards d'euros**
- FEADER : **11,4 milliards d'euros**
- L'enveloppe exacte du FEAMP n'a pas encore été définie.

Contact :

Commissariat Général à l'Egalité des Territoires (ex. Datar)

Sandra Chaignon – sandra.chaignon@cget.gouv.fr – 01 40 65 11 52

Retrouvez-nous sur nos réseaux sociaux :



[Europe en France](#)



[@europe_france](#)



[Europe en France](#)

Quatre ministères se sont associés dans cette campagne :

- Le Commissariat Général à l'Egalité des Territoires, service du Premier Ministre
- Le Ministère du Travail, de l'Emploi, et du Dialogue social (Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle)
- Le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (Direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires)
- Le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture)



Ce document est cofinancé par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en France avec les Fonds européens.

